Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires **Sous-direction des relations internationales** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **DGPAAT/SDRI/2014-326** **28/04/2014**

Date de mise en application : 28/04/2014
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/04/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature DGPAAT/SRI

Conseiller pour les affaires agricoles en Algérie

Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT) :
Service des Relations Internationales
Sous-direction des échanges internationaux
Bureau des relations bilatérales

- Conseiller pour les affaires agricoles en Algérie

Personnes à contacter :
Mme Marie-Hélène Le HENAFF, Sous-Directrice des échanges internationaux - Tél. : 01.49.55.45.08
Mme Anne GAUTIER, Chef du Bureau des relations bilatérales - Tél. : 01.49.55.45.64

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

DIRECTION GENERALE DES POLITIQUES AGRICOLE, AGROALIMENTAIRE et des TERRITOIRES
Service des Relations Internationales

Conseiller pour les affaires agricoles en Algérie
Catégorie A/A+
Prise de poste : 1er septembre 2014

Dans le cadre du réseau agricole régalien à l'étranger, un conseiller pour les affaires agricoles (CAA) est mis à disposition du Service Economique Régional (SER) près l'Ambassade de France à Alger.

Zone d'activité régionale : Algérie.

Nature de l'activité

Sous l'autorité du chef du service économique régional, les missions du CAA sont les suivantes :

- **mission générale d'information et de veille** pour le compte de l'État sur la situation des secteurs agricole et agroalimentaire algérien et en matière de politiques agricole, alimentaire et de la pêche ;
- **mission générale de relais local des positions et démarches de l'État auprès des autorités locales** et acteurs du secteur, mission d'information et de promotion du modèle agricole et alimentaire français, d'influence auprès des partenaires étrangers, de négociation des conditions d'accès au marché et d'accueil des délégations institutionnelles françaises ;
- **mission générale d'accompagnement à la promotion des exportations** ;
- relation étroite avec la Représentation de l'Union européenne et les ambassades des États membres sur place, dans le but de faire progresser les dossiers d'intérêt commun (dialogue réglementaire et accès au marché notamment).

Pour ce faire, le CAA a en particulier pour tâches, en appui au réseau de la DG Trésor, de :

- **maintenir et animer un réseau d'interlocuteurs** dans les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que dans les organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue entre les autorités françaises et celles du pays ;
- **effectuer une veille active et informer les autorités françaises**, et plus particulièrement le MAAF, sur l'évolution de l'agriculture du pays, les orientations de leurs politiques agricole, alimentaire et commerciale au plan national et international (notamment accords commerciaux entre l'UE et ces pays), y compris sous l'angle sanitaire et phytosanitaire (SPS), et ses incidences ;
- **soutenir et promouvoir les positions et le modèle français** (SPS, OMC, PAC, G20, dialogues méditerranéens (5+5, CIHEAM) indications géographiques notamment) auprès de ces administrations et institutions, et, si besoin est, représenter la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAAF tenus en Algérie ;
- **identifier les enjeux agricoles pour la France** dans le pays, en termes d'influence économique, politique et commerciale, à court, moyen et long terme, et contribuer à l'actualisation de la stratégie d'influence à l'international du MAAF ;
- **susciter, suivre et évaluer des actions de coopération et de partenariat** pertinentes en termes d'influence ou d'échanges commerciaux, mobilisant si possible les instruments de la politique européenne de voisinage (TAIEX, jumelages, ENPARD), notamment dans le domaine du développement économique et rural, du SPS, en lien avec la DGAL, et en matière de formation, de recherche agronomique au sens large, voire de coopération culturelle et touristique autour de l'agriculture, en collaboration avec les SCAC et la DGER ;
- **favoriser la concertation entre les acteurs de la promotion agricole (SOPEXA, ADEPTA, UbiFrance)**, suivre et évaluer les actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et ou de la France ;
- **faciliter le développement du commerce agro-alimentaire de la France vers ces pays**, ce qui inclut notamment de connaître les réglementations applicables aux importations agro-alimentaires, d'identifier les opportunités commerciales et les contraintes au commerce (notamment SPS), et d'appuyer les SE dans le règlement des différends commerciaux relevant d'une intervention régalienne ;
- **préparer et conduire** en lien avec la DGAL et FranceAgriMer **les négociations de levée des barrières SPS au commerce** (ouverture de marchés, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, prêter assistance à la Commission européenne.

Qualités requises

Esprit d'initiative, d'analyse, de synthèse, rigueur, capacité à conduire des projets.
Aptitude à travailler en milieu multiculturel, sens des contacts humains et des négociations internationales.
Bonne maîtrise de la langue anglaise (la maîtrise de l'arabe est un plus).
Pratique de l'administration centrale et des relations européennes et internationales.
Connaissance de la politique agricole européenne et nationale, et aptitude aux négociations SPS.
Autonomie en matière bureautique et logistique, de nombreux déplacements étant à prévoir.

Durée de l'engagement : 3 ans

Personnes à contacter :

Marie-Hélène Le Henaff - Sous-directrice des échanges internationaux
DGPAAT 01 49 55 45 08 marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr
Anne Gautier – Chef du bureau des relations bilatérales
DGPAAT 01 49 55 45 64 anne.gautier@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre avant le 1er juin 2014 à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette Bourjoux, mail : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr